

A l'assemblée des délégués communaux de l'

**Association de communes pour l'exploitation
d'un corps de police intercommunale (ACoPol)
Route Petit-Moncor 1F
1752 Villars-sur-Glâne**

Rapport de l'auditeur indépendant
sur les comptes annuels 2024

(période du 1.1. au 31.12.2024)

Marly, le 10 avril 2025

Rapport de l'auditeur indépendant sur les comptes annuels 2024

A l'assemblée des délégués de l'

Association de communes pour l'exploitation d'un corps de police intercommunale (ACoPol), Villars-sur-Glâne

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association de communes pour l'exploitation d'un corps de police intercommunale (ACoPol), comprenant le bilan au 31.12.2024, le compte de résultats et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales et à la recommandation d'audit 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'Association de communes pour l'exploitation d'un corps de police intercommunale (ACoPol), conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilités du Comité relatives aux comptes annuels

Le Comité est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales et communales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'Association de communes pour l'exploitation d'un corps de police intercommunale (ACoPol).
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au Comité notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux dispositions légales cantonales et communales, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité.

Nous recommandons de proposer à l'assemblée des délégués d'approuver les comptes annuels.

Marly, le 10 avril 2025

Fiducum SA



Alexandre Sottaz
Spécialiste en finance et
comptabilité avec brevet
fédéral
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Gregory Savary
Spécialiste en finance et
comptabilité avec brevet
fédéral
Réviseur agréé



Bilan au 31 décembre 2024 et 2023

<u>Compte</u>	<u>Libellé</u>	2024	2023
<u>ACTIFS</u>			
<u>Actifs circulants</u>			
10020.01	Banque cantonale de Fribourg	244 879.55	262 969.85
10100.22	Débiteurs divers	49 613.64	51 578.70
10100.90	Débiteurs ORIX à encaisser	2 992.74	0.00
10100.99	Provision pour débiteurs douteux	-1 715.00	-1 715.00
10101.10	Créances résultant de l'impôt anticipé	126.00	68.45
10410.00	Actifs de régularisation	8 395.00	4 814.60
14060.20	Véhicules	65 662.75	0.00
	Total actifs circulants	369 954.68	317 716.60
	TOTAL DES ACTIFS	369 954.68	317 716.60
<u>PASSIFS</u>			
<u>Capitaux étrangers à court terme</u>			
20000.01	Créanciers, compte collectif	56 385.50	22 355.50
20110.10	Dettes C.T. exploitation envers les Communes	195 028.28	139 390.45
20410.00	Passifs de régularisation	18 540.90	55 970.65
	Total capitaux étrangers à court terme	269 954.68	217 716.60
<u>Capitaux propres</u>			
29800.00	Capital propre	100 000.00	100 000.00
	Total capitaux propres	100 000.00	100 000.00
	TOTAL DES PASSIFS	369 954.68	317 716.60

Police intercommunale, 1752 Villars-sur-Glâne - Comptes de résultats comparés

Comptes MCH2	Police intercommunale (Acopol)	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1110.3000.00	Jetons du Comité de Direction	3'770.00		5'000.00		3'560.00	
1110.3001.00	Frais de déplacements du personnel	1'600.20		1'500.00		1'282.50	
1110.3010.00	Salaires du personnel	1'333'263.20		1'347'500.00		1'307'115.10	
1110.3010.05	Gratifications d'ancienneté	0.00		0.00		0.00	
1110.3010.09	Remboursements de salaires du personnel (-)	-30'660.00		0.00		-23'581.65	
1110.3040.00	Allocations d'employeur pour enfants	22'464.00		21'050.00		21'624.00	
1110.3050.00	Part patronale AVS, AI, APG, AC, frais admin.	86'125.35		91'700.00		84'885.30	
1110.3052.00	Part patronale à la caisse de pension	118'641.00		121'000.00		110'586.00	
1110.3053.00	Part patronale aux assurances-accidents	7'315.45		7'600.00		7'183.05	
1110.3054.00	Part patronale à la Caisse de compensation pour AF	33'456.40		36'800.00		35'144.40	
1110.3055.00	Part patronale aux assurances IJ maladie	13'117.55		13'600.00		12'919.40	
1110.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	7'935.25		10'000.00		5'531.30	
1110.3100.00	Matériel de bureau, sans les imprimés	7'424.94		7'000.00		7'139.00	
1110.3101.00	Prévention (BPA)	1'355.05		1'500.00		646.20	
1110.3101.20	Carburant des véhicules de service	6'977.90		8'000.00		7'983.75	
1110.3102.00	Imprimés, publications, informations et divers	6'902.85		10'000.00		14'494.75	
1110.3103.00	Abonnements journaux et revues	922.00		600.00		619.00	
1110.3109.00	Frais de réceptions et manifestations	4'582.85		6'000.00		5'413.95	
1110.3110.00	Meubles et appareils de bureau	2'500.00		2'500.00		2'480.10	
1110.3111.00	Achats d'armes et munitions	10'031.65		11'000.00		7'010.90	
1110.3111.05	Achat de matériel technique	45'083.75		45'000.00		18'609.65	
1110.3111.20	Achats de véhicules	0.00		0.00		11'000.00	
1110.3112.00	Achats d'habits et équipements	16'794.05		17'000.00		16'570.55	
1110.3113.00	Matériel informatique, réseau, imprimantes	6'057.40		7'000.00		7'082.15	
1110.3118.00	Achats et mises à jour de logiciels	0.00		4'500.00		27'209.35	
1110.3130.00	Frais de téléphones et de ports	11'890.55		13'000.00		9'828.75	
1110.3130.10	Frais de transmissions et taxes OFCOM	9'106.20		11'000.00		7'900.00	
1110.3130.30	Frais de nettoyage des locaux	8'431.25		9'000.00		8'024.60	
1110.3130.50	Frais bancaires	6'996.62		5'000.00		3'994.23	
1110.3132.00	Honoraires comptabilité, aide juridique et RH	7'130.00		7'000.00		6'000.00	
1110.3132.10	Honoraires fiduciaire révision des comptes	1'621.50		1'750.00		1'621.50	
1110.3132.50	Honoraires Système Contrôle Interne (SCI)	550.00		2'500.00		0.00	
1110.3134.00	Assurances diverses, choses et responsabilité civile	7'363.80		7'000.00		7'353.90	
1110.3134.20	Assurances des véhicules	7'121.70		7'500.00		5'332.70	
1110.3137.20	Impôts, taxes et vignettes sur les véhicules	1'903.60		2'000.00		1'791.55	
1110.3150.00	Photocopieurs, entretien machines de bureau	2'234.75		2'000.00		1'991.15	
1110.3151.20	Entretien des véhicules et du matériel	10'533.45		12'000.00		12'044.05	

Police intercommunale, 1752 Villars-sur-Glâne - Comptes de résultats comparés

1110.3158.00	Frais de maintenance informatique	21'807.96		26'000.00		10'086.50	
1110.3160.00	Location des locaux	69'800.00		69'800.00		69'800.00	
1110.3161.10	Location des installations (échéance 31.12.2026)	5'040.00		5'040.00		5'040.00	
1110.3162.20	Leasing véhicules	9'539.95		17'000.00		0.00	
1110.3401.00	Intérêts des dettes	0.00		1'350.00		0.00	
1110.3181.50	Perte sur débiteurs	0.00		0.00		0.00	
1110.3602.05	Restitution des recettes stationnement Granges-Paccot	5'276.25		4'500.00		4'751.25	
1110.3602.10	Restitution des recettes stationnement Villars-sur-Glâne	21'929.00		22'000.00		22'072.00	
1110.3898.00	Attribution aux autres capitaux propres	0.00		0.00		100'000.00	
1110.4240.00	Prestations de service		5'982.40		3'000.00		81'907.60
1110.4240.05	Revenu des vignettes de stationnement Granges-Paccot		21'105.00		18'000.00		19'005.00
1110.4240.10	Revenu des vignettes de stationnement Villars-sur-Glâne		44'780.00		44'500.00		45'040.00
1110.4250.20	Vente de véhicules et matériel		0.00		0.00		747.50
1110.4260.10	Participation aux excédents des assurances		2'060.00		0.00		0.00
1110.4270.00	Amendes et frais de rappels		448'429.30		350'000.00		462'894.68
1110.4270.10	Notifications de documents et divers		350.00		200.00		150.00
1110.4400.00	Produits des capitaux, intérêts et escomptes		362.75		0.00		196.50
1110.4511.10	Prélèvement sur la réserve pour frais de formation		0.00		0.00		0.00
1110.4511.50	Prélèvement sur la réserve pour frais informatiques		0.00		0.00		0.00
1110.4699.10	Redistribution de la taxe sur le CO2		807.05		500.00		658.10
	Total	1'913'937.42	523'876.50	2'001'290.00	416'200.00	1'970'140.93	610'599.38
1110.4632.00	Excédents de dépenses à répartir entre les communes membres		1'390'060.92		1'585'090.00		1'359'541.55
	Totaux égaux	1'913'937.42	1'913'937.42	2'001'290.00	2'001'290.00	1'970'140.93	1'970'140.93



Répartition intercommunale

	31.12.2024	31.12.2023
<u>Coût total d'exploitation annuel</u>	1 390 060.92	1 359 541.55

Répartition intercommunale selon population légale

	Nbre habitants au 31.12.2022	Nbre habitants au 31.12.2021
Commune de Corminboeuf	2 893	2 873
Commune de Givisiez	3 183	3 172
Commune de Granges-Paccot	3 853	3 837
Commune de Matran	1 677	1 637
Commune de Villars-sur-Glâne	12 328	12 297
Total des 5 communes	23 934	23 816

Répartition intercommunale des coûts

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	Selon pop. légale ci-dessus	Selon pop. légale ci-dessus
Commune de Corminboeuf	168 022.30	164 005.83
Commune de Givisiez	184 865.20	181 074.28
Commune de Granges-Paccot	223 778.10	219 035.99
Commune de Matran	97 398.35	93 448.51
Commune de Villars-sur-Glâne	715 996.97	701 976.93
Total des 5 communes	1 390 060.92	1 359 541.55

ETAT DU CAPITAL PROPRE ACOPOL

Tous les montants sont à saisir avec un signe positif.

		Situation au 01.01.2024	Augmentations par:		Diminutions par:		Situation au 31.12.2024
290	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	-	3510 - Attributions aux financements spéciaux du capital propre	-	4510 - Prélèvements sur les financements spéciaux comme capital propre	-	-
291	Fonds enregistrés sous capital propre	-	3511 - Attributions aux fonds du capital propre	-	4511 - Prélèvements sur les fonds comme capital propre	-	-
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	-		-	4895 - Prélèvements sur la réserve liée au retraitement du patrimoine administratif PA	-	-
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	-	3896 - Attributions aux réserves de réévaluation	-	4896 - Prélèvements sur la réserve liée au retraitement du patrimoine financier PF	-	-
298	Autres capitaux propres	-	3898 - Attributions aux autres capitaux propres	-	4898 - Prélèvements sur les autres capitaux propres	-	-
29800.00	Capital propre	100'000.00	Augm. des charges à répartir entre les communes			-	100'000.00
299	Excédent ou découvert du bilan	-	2990 - Résultat annuel (excédent de revenu)	-	2990 - Résultat annuel (excédent de charges)	-	-
29	CAPITAL PROPRE - TOTAL	100'000.00		-		-	100'000.00

Tableau des immobilisations

Année	2024	Coûts d'acquisition					Amortissements cumulés				
Compte / Num. d'immobilisation	Désignation	Valeur au bilan MCH2	Augmentations	Diminutions	Transferts / reclassements	Valeur de l'immobilisation	Etat au	Amortissements planifiés	Amortissements non planifiés	Corrections de valeur	Valeur comptable nette
		01.01.2024	2024	2024	2024	31.12.2024	01.01.2024	2024	2024	2024	31.12.2024
140	IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	-	65'662.75	-	-	65'662.75	-	-	-	-	65'662.75
1406	Biens véhicules PA	-	65'662.75	-	-	65'662.75	-	-	-	-	65'662.75
14060.20	Véhicules et machines	-	65'662.75			65'662.75	-	-			65'662.75

Flux Trésorerie

Année : 2024 / Mode de calcul : Indirecte

Libellé	Montant du flux
Résultat total du compte de résultats	0.00
(+) charges du compte de résultats sans incidence sur les liquidités	0.00
(-) revenus du compte de résultats sans incidence sur les liquidités	0.00
(-) augmentations / (+) diminutions des créances et engagements actifs	1,085.23-
(-) augmentations / (+) diminutions des marchandises et travaux en cours	0.00
(-) augmentations / (+) diminutions des actifs de régularisation	3,580.40-
(+) pertes / (-) bénéfices sur la vente du PF ou perte/bénéfice de change	0.00
(+) augmentations / (-) diminutions des créances et engagements passifs	34,030.00
(+) augmentations / (-) diminutions des provisions	0.00
(+) augmentations / (-) diminutions des passifs de régularisation	37,429.75-
(+) attribution / (-) plvts sur financements spéciaux, fonds et réserves	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle [FTO]	8,065.38-
Total des dépenses d'investissements (investissements nets) - reporté au bilan	65,662.75-
Total des recettes d'investissements (investissements nets) - reporté au bilan	0.00
Total du compte des investissements (investissements nets) - année courante	0.00
(+) Dépenses / (-) Recettes du compte des investissements sans incidence sur les liquidités	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le patrimoine administratif [FTI]	65,662.75-
(+) Vente / (-) Achat de placements financiers et d'immobilisations corporelles appartenant au patrimoine financier (comptes 107 et 108)	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le patrimoine financier [FTP]	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement [FTI+P]	65,662.75-
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à C.T.	55,637.83
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à L.T.	0.00
(+) augmentation / (-) diminution du capital propre des communes	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement [FTF]	55,637.83
Variation des liquidités et placements à court terme (compte 100) entre le 1.1 et le 31.12 = [FTO] + [FTI+P] + [FTF]	18,090.30-

ANNEXE : TABLEAU DES GARANTIES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
1) Leasing en faveur de Mercedes-Benz Financial Schweiz AG	Fr. 38'159.80	Fr. 0.-
	-----	-----
	Fr. 38'159.80	Fr. 0.-
	=====	=====



MESSAGE A L'ASSEMBLEE DES DELEGUES

relatif aux comptes de l'ACoPol pour l'année

2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Délégués,

Nous avons l'honneur de vous remettre, en annexe, les comptes de l'ACoPol pour l'année 2024.

Par le présent message, nous tenons à vous donner un certain nombre de renseignements complémentaires.

Le budget 2024 prévoyait un excédent de dépenses à répartir entre les communes membres de **CHF 1'585'090.00**. Les comptes laissent apparaître un montant bien inférieur à cela, soit **CHF 1'390'060.92**. Par conséquent la charge totale des communes est inférieure au budget pour **CHF 195'029.08**.

Ceci s'explique pour plusieurs raisons, notamment :

- Un contrôle du stationnement réorganisé et plus performant, tout en respectant toujours une certaine tolérance.
- Deux parkings supplémentaires à contrôler (Dailles à Villars-sur-Glâne et Conservatoire à Granges-Paccot).
- Des actions de préventions puis de répressions plus ciblées et en plus grand nombre.

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DE RESULTATS

1110.3010.00 Traitements du personnel

Budget : CHF 1'347'500.00 Comptes : CHF 1'333'263.20 Disponible : CHF 14'236.80

Lors de l'élaboration du budget, il a été tenu compte d'une indexation de 2,5% alors que celle-ci n'a été que de 1,4%.

1110.3010.09 Remboursements de salaires du personnel

Budget : CHF 0.00 Comptes : CHF - 30'660.00 Gain : CHF - 30'660.00

Les maladies et accidents ne peuvent pas être planifiés à l'avance.

1110.3090.00 Formation et perfectionnement du personnel

Budget : CHF 10'000.00 Comptes : CHF 7'935.25 Disponible : CHF 2'064.75

Certaines formations n'ont pas pu se faire en 2024, elles ont été reportées en 2025.

1110.3102.00 Imprimés, publications, informations et divers

Budget : CHF 10'000.00 Comptes : CHF 6'902.85 Disponible : CHF 3'097.15

Le passage aux amendes d'ordre avec QR code et le changement d'imprimerie a permis de diminuer les coûts d'impression.

1110.3118.00 Achats et mises à jour de logiciels

Budget : CHF 4'500.00 Comptes : CHF 0.00 Disponible : CHF 4'500.00

Il était prévu d'acquérir un nouveau logiciel étant donné que la fin de vie du module amendes de Citizen était annoncée pour la fin 2024. Au lieu de cela, un nouveau prestataire a été choisi. Il s'agit de la même société qui fournit depuis plusieurs années à l'ACoPol les boîtiers électroniques pour la gestion des amendes. Cette société encaisse désormais aussi les amendes, comme intermédiaire, puis reverse les montants encaissés et fournit les écritures comptables ad hoc, ce qui ne nécessite plus d'acquérir de nouvelles licences software.

1110.3130.10 Frais de transmissions et taxes OFCOM

Budget : CHF 11'000.00 Comptes : CHF 9'106.20 Disponible : CHF 1'893.80

Les frais de l'OFROU ont été cette année moins importants que prévus.

1110.3130.50 Frais bancaires

Budget : CHF 5'000.00 Comptes : CHF 6'996.62 Excédent : CHF 1'996.62

Le prestataire du logiciel Citizen a annoncé qu'il ne supporterait plus le module amendes dès la fin 2024. Aussi, de nouvelles prestations sont désormais fournies par une autre société pour palier à cette situation. Ces changements de méthode de travail engendrent davantage de frais bancaires, en lieu et place des coûts de logiciel (voir commentaire sous rubrique 1110.3118.00).

1110.3132.50 Honoraires Système Contrôle interne (SCI)

Budget : CHF 2'500.00 Comptes : CHF 550.00 Disponible : CHF 1'950.00

Le SCI sera probablement terminé en 2025. Pour mémoire, il se base sur le SCI réalisé par la Commune de Villars-sur-Glâne.

1110.3151.20 Entretien des véhicules et du matériel

Budget : CHF 12'000.00 Comptes : CHF 10'533.45 Disponible : CHF 1'466.55

Deux des véhicules étant récents, l'entretien est réalisé à moindre coût.

1110.3158.00 Maintenance et prestations informatiques

Budget : CHF 26'000.00 Comptes : CHF 21'807.96 Disponible : CHF 4'192.04

Les frais de maintenance sont à la baisse et la transition entre l'ancien prestataire et le nouveau a coûté moins cher que prévu.

1110.3162.20 Leasing véhicules

Budget : CHF 17'000.00 Comptes : CHF 9'539.95 Disponible : CHF 7'460.05

Le nouveau véhicule est arrivé plus tard que prévu, soit en mai, alors qu'il était budgétisé sur l'année entière.

1110.3401.00 Intérêt des dettes

Budget : CHF 1'350.00 Comptes : CHF 0.00 Disponible : CHF 1'350.00

Pas de charge d'intérêts puisque le véhicule neuf a été payé par les liquidités.

1110.4240.00 Prestations de service

Budget : CHF 3'000.00 Comptes : CHF 5'982.40 Gain : CHF 2'982.40

Pour cette année encore, davantage de prestations que prévues ont pu être facturées.

1110.4270.00 Amendes et frais de rappels

Budget : CHF 350'000.00 Comptes : CHF 448'429.30 Gain : CHF 98'429.30

Le contrôle du stationnement qui a été réorganisé est plus performant, tout en respectant toujours une certaine tolérance. De plus, deux parkings supplémentaires sont à contrôler (Dailles à Villars-sur-Glâne et Conservatoire à Granges-Paccot). Un plus grand nombre d'actions de préventions puis de répressions plus ciblées a pu être effectué.

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DES INVESTISSEMENTS 2024

1110.5060.02 **Renouvellement du véhicule Honda CRV**

•	Crédit accordé par l'Assemblée des délégués du 23.11.2023	CHF	75'000.00
-	Investissement 2024	CHF	<u>65'662.75</u>
	Crédit non utilisé (définitif)	CHF	9'337.25

Le Comité de Direction propose à l'Assemblée des Délégués d'approuver les comptes 2024 tels que présentés ci-dessus.

**Approuvé par le Comité de Direction
dans sa séance du 1^{er} avril 2025**

Le Chef de la Police intercommunale



Premier-Lieutenant Alain Jan

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

La Secrétaire



Corinne Yerly

Le Président



Bruno Marmier